

**BAREME D'HONORAIRES TRANSACTIONS  
AU 20 AVRIL 2026  
CALCULÉ SUR LE PRIX DE VENTE**

TVA au taux en vigueur : 20 %

Montants maximums pouvant être inférieurs après négociation directe avec le mandant

Prestations	Prix	
	HT	TTC
<b>Ventes habitat</b>		
<i>Commission d'agence à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire et sauf dans les affaires inter-cabinets</i>		
Jusqu'à 115 000 €	5 750 €	6 900 €
Entre 115 001 € et 250 000 €	5,00 %	6,00 %
Entre 250 001 € et 500 000 €	4,17 %	5,00 %
Plus de 500 000 €	3,75 %	4,50 %
Emplacements de parking	1 250 €	1 500 €
Box	2 500 €	3 000 €
Chambre individuelle	4 167 €	5 000 €
Studio - Résidence « Le Parc »	5 000 €	6 000 €
2 pièces - Résidence « Le Parc »	6 667 €	8 000 €
3 pièces - Résidence « Le Parc »	7 500 €	9 000 €
<b>Ventes immobilier commercial, d'entreprise, professionnel</b>		
Jusqu'à 500 000 €	7,00 %	8,40 %
Entre 500 001 € et 1 000 000 €	6,00 %	7,20 %
Entre 1 000 001 € et 5 000 000 €	5,00 %	6,00 %
Plus de 5 000 000 €	4,00 %	4,80 %
<b>Avis de valeur</b>		
<i>Déduction des honoraires si le bien est vendu par l'agence</i>		
Bien immobilier	300 €	360 €
Immeubles, locaux commerciaux et surface atypiques	Sur devis	

**BAREME D'HONORAIRES LOCATION  
AU 20 AVRIL 2026**

TVA au taux en vigueur : 20 %

Prestations	Prix	
	HT	TTC
<b>Locaux d'habitation soumis à la loi de n°89-462 du 6 juillet 1989</b>		
Honoraires d'entremise et négociation (sur le montant du loyer annuel HT/HC) <i>(à la charge du propriétaire)</i>	3,00 %	3,60 %
Honoraires d'organisation de la visite, constitution du dossier, organisation de la signature du bail par m2 habitable <i>(à partager par moitié entre propriétaire et locataire)</i>		
Zone très tendue	20,17 €	24,20 €
Zone tendue	16,82 €	20,18 €
Zone non tendue	13,45 €	16,14 €
<b>Locaux d'habitation hors loi de n°89-462 du 6 juillet 1989 (Code Civil)</b>		
Honoraires d'organisation de la visite, constitution du dossier, organisation signature du bail par m2 habitable <i>(à la charge du locataire)</i>	1 mois de loyer HT/HC	
Honoraires de location <i>(à la charge du propriétaire)</i>	1 mois de loyer HT/HC	
<b>Locaux commerciaux ou professionnels</b>		
Commercialisation (sur le montant triennal du loyer HT/HC) <i>(à la charge du preneur)</i>	25 %	30 %
<b>État des Lieux</b>		
Entrée - par m2 habitable <i>(à partager par moitié entre propriétaire et locataire)</i>	5,05 €	6,06 €
Sortie - par m2 habitable <i>(à la charge du propriétaire)</i>	2,53 €	3,03 €